

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, étant donné les instances du député, je m'engage à faire une vérification en bonne et due forme pour m'assurer si oui ou non cette pratique a cours à l'heure actuelle. Si oui, j'étudierai très sérieusement les suggestions de l'hon. représentante.

* * *

[Français]

LA CONSTRUCTION MARITIME

ON DEMANDE OÙ EN SONT LES NÉGOCIATIONS AVEC LA POLOGNE CONCERNANT UN CONTRAT

M. Jean-Louis Leduc (Richelieu): Monsieur le président, j'aimerais adresser ma question au premier ministre suppléant.

En fin de semaine, j'ai rencontré à Sorel, où l'on construit des navires pour le gouvernement polonais, des représentants de ce gouvernement qui m'ont dit qu'ils étaient prêts à accorder au Canada la construction de 20 navires. Un tel contrat représenterait pour tous les chantiers canadiens au moins trois ans de travail. Le gouvernement précédent avait envoyé une délégation en Pologne pour s'entendre avec le gouvernement polonais.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député veut-il poser la question?

M. Leduc: Le gouvernement donnera-t-il suite aux négociations qui avaient été entamées par l'ancien gouvernement?

[Traduction]

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, la réponse est oui.

[Français]

ON DEMANDE COMMENT ONT ÉTÉ RÉPARTIS LES 150 MILLIONS DE DOLLARS RELATIFS À CERTAINS CONTRATS

M. Raynald Guay (Lévis): Je voudrais adresser ma question, monsieur l'Orateur, au ministre des Approvisionnements et Services, c'est-à-dire au bras gauche du très honorable premier ministre, pour savoir ce qui est advenu de la rencontre avec les représentants de la CSN la semaine dernière, rencontre soi-disant ministérielle, parce que, comme le député de Richelieu vient de le dire, il parle de long terme, mais dans l'immédiat, les mises à pied continuent d'une façon massive dans les chantiers maritimes, surtout au Québec. Cela est vraiment inquiétant, et j'aimerais donc savoir si des décisions ont été prises par son ministère, et de quelle façon les 150 millions de dollars relatifs à des contrats et déjà annoncés par l'ancien gouvernement sont répartis à travers les chantiers maritimes du Canada et au Québec?

L'hon. Roch La Salle (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, comme l'a dit mon collègue tantôt, nous continuons à négocier toutes les propositions qui nous sont faites. Le gouvernement, notre gouvernement, a accepté d'étudier également des projets qui sont de nature à aider les chantiers maritimes.

De plus le député demande si j'ai rencontré les syndiqués des chantiers maritimes. Je lui dirai que la rencontre doit avoir lieu cette semaine, et je suis fort disposé à écouter et à examiner les recommandations qui pourront être faites dans le cas de Lauzon et dans celui d'autres chantiers également au Québec.

Questions orales

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

LES TERRES AGRICOLES À CÉDER AUX INDIENS DE LA SASKATCHEWAN

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle porte sur des revendications fort anciennes des Indiens de la Saskatchewan. En 1975, le gouvernement du Canada écrivait au premier ministre provincial pour lui demander de faire droit aux revendications territoriales des Indiens stipulées à l'article 10 de l'entente sur le transfert des ressources.

Étant donné que le gouvernement de la Saskatchewan s'est montré prêt et disposé, dans sa présentation à l'ancien ministre en avril dernier, à conclure une entente satisfaisant les parties sur la cession de terres agricoles provinciales et étant donné que le ministre actuel a annoncé par lettre, le 19 octobre, à son homologue de la Saskatchewan que le gouvernement fédéral étudiait la question de la disponibilité de terres fédérales et des obligations gouvernementales à cet égard, je demande au ministre de dire à la Chambre et aux Indiens de la Saskatchewan quand il compte avoir achevé cette étude et être prêt à engager des pourparlers avec le gouvernement de la Saskatchewan et les Indiens sur cette question?

L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien): Monsieur l'Orateur, le gouvernement entend mener à terme les négociations relatives aux droits territoriaux en Saskatchewan. Au député qui a demandé quand nous le ferons, je dirai que nous avons accepté que les autochtones et mon ministère se rencontrent la semaine prochaine. Je dois en outre rencontrer d'ici la fin de semaine les 15 chefs qui revendiquent des droits territoriaux, dans l'espoir d'engager les négociations.

M. Murphy: Monsieur l'Orateur, j'ai moi-même rencontré les chefs dont le ministre a parlé, et pour autant que j'ai pu en juger à ce qu'ils m'ont dit ce matin, ils ignoraient qu'ils devaient rencontrer qui que ce soit la semaine prochaine au sujet de leurs revendications. Les gestes que le gouvernement actuel a posés en se dissociant des engagements pris par le Comité d'étude des droits des autochtones et en autorisant l'exploitation de mines et d'autres...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a-t-il une question supplémentaire à poser?

M. Murphy: En l'occurrence, quelles garanties les autochtones ont-ils qu'on ne va pas leur enlever des terres de valeur pour ne leur laisser, comme par le passé, que des terres en friche, si ces négociations n'ont pas lieu maintenant?

M. Epp: Monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel, au moment où il a accédé au pouvoir, s'est rendu compte qu'il fallait de toute évidence revoir la question des revendications territoriales. Le gouvernement s'est engagé, comme nous l'avons fait nous-mêmes en tant que parti, à régler rapidement et équitablement les revendications territoriales. C'est cela notre objectif, et nous poursuivons nos efforts dans ce sens. Quant à l'affaire de CEDA que le député a soulevée à la Chambre, nous devons recevoir les représentants des légistes du comité cet après-midi même.